

Rapport sur les faits saillants

Voici un résumé des états financiers de la Municipalité au 31 décembre 2020.

Extrait du Rapport financier 2020	Fonctionnement	
	Budget 2020	Réel 2020
Revenus	1 984 520 \$	2 287 168 \$
Dépenses	(2 222 057) \$	(2 316 715) \$
Autres activités et réserves	237 537 \$	285 559 \$
Surplus de l'exercice	0 \$	256 012 \$

Extrait du Rapport financier 2020	Investissement	
	Budget 2020	Réel 2020
Revenus	1 064 104 \$	8 677 427 \$
Dépenses	(13 587 929) \$	(2 201 570) \$
Financement et réserves	12 523 825 \$	51 804 \$
Surplus de l'exercice	0 \$	6 527 661 \$

Fête des artisans !



À ne pas manquer! Une vingtaine d'artisans seront sous un chapiteau pour vous présenter leurs produits de création et leurs nouveautés!

**Les 19 et 20 juin, de 10 h à 16 h,
sur le terrain de l'édifice municipal de
Sainte-Anne-de-la-Pocatière
situé au 395, chemin des Sables Est**

Présentation de l'artisanat local et de démarches de création

Démonstration de trois techniques d'artisanat :

- 1- Colette Meehan, bijoutière (email sur cuivre), le samedi à 13 h 30
- 2- Henriette Lizotte, artisane textile (tissage), le dimanche à 10 h 30
- 3- Judith St-Jean, artisane du verre (création d'une mosaïque de verre), le dimanche à 13 h 30

Exposition de plusieurs artisanes-artisans et **vente sur place de leur production**. Tirage de prix de présence!

Aimez et partagez la page Facebook

« **Fêtes du 175^e de Sainte-Anne-de-la-Pocatière** »

Suivez cette page pour connaître les détails des activités, les ajustements selon les conditions climatiques, les activités vedettes à venir et les lieux de rendez-vous, etc. De plus, un retour sur les événements passés sera publié sur cette page.

Cet événement est réalisé grâce à la contribution financière de nos partenaires

Canada

PARTENAIRE OFFICIEL

Desjardins
Caisse de l'Anse de La Pocatière



**Sainte-Anne
de-la-Pocatière**

De nombreux commanditaires s'allient à cet événement.

Fête nationale pocatoise

Le mercredi et jeudi 23 et 24 juin 2021. C'est ensemble et tissés serrés que les Pocatiéraines et Pocatiérains ont su passer à travers de ces longs mois. Pour l'édition 2021, la Fête nationale pocatoise s'est adaptée à la situation pour offrir une programmation divertissante et unique. Consultez la programmation ou la page Facebook « Fête nationale pocatoise » pour plus amples renseignements.

Vidange de fosses septiques

AUX CONTRIBUABLES DU SECTEUR EST DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE

Soit : Route 230, 3^e Rang Est, Carré Bérubé, rue Boucher, Carré Boucher, rue Chamberland, rang de la Cannelle, route Drapeau, rue de la Ferme, rue Gendron, rue Hudon-Roussel, rue Lemieux, route Martineau, chemin de la Montagne-Thiboutot, rue Ouellet, rue Rodolphe, chemin de la Station.

La Municipalité procédera à la vidange des fosses septiques du secteur Est de la Municipalité **entre le 1 juin et le 30 juin 2021**. La vidange des fosses septiques est bien effectuée par la compagnie Camionnage Alain Benoit, une erreur s'est glissée dans l'envoi postal. Nous nous excusons des incon vénients.

Avis sur les débris de toutes sortes que l'on retrouve dans les fosses septiques

La compagnie Camionnage Alain Benoit dont le mandat est de faire la vidange des fosses septiques a informé la Municipalité que divers contenus se retrouvent dans les fosses : top de cigarette, serviette sanitaire, tampon, lingette humide, soie dentaire, etc.). La présence de ses contenus augmente les risques que ça bouche quelque part dans le système et que ça refoule. Les camions de vidange peuvent aussi être refusés à leur site de déversement.

Évitez d'utiliser les toilettes comme poubelle. De cette manière, vous allez rallonger le temps de fonctionnement de vos installations sanitaires et éviter des coûts supplémentaires éventuels.

Les mêmes directives s'appliquent pour tous les contribuables qui sont branchés sur le réseau d'égout de la municipalité.

Nuisances

La fin de semaine du 30 et 31 mai, j'ai effectué, avec l'inspecteur municipal, une tournée de la municipalité. Nous avons constaté que certains citoyens accumulent des nuisances sur leur terrain. Je tiens à leur rappeler que le printemps est le moment propice pour faire du ménage et rendre sa propriété propre. Le règlement n° 359 concernant les nuisances est disponible sur le site internet de la municipalité et ceux qui n'y ont pas accès peuvent en obtenir une copie en téléphonant au bureau aux heures d'ouverture. Nous ferons une autre tournée à la fin juin et ceux qui ne se conforment pas au règlement recevront une infraction tel que stipulé au règlement n° 359.

Chiens

Depuis le début mai, nous recevons des appels et des courriels de citoyens se plaignant des chiens baladeurs sur le territoire de la municipalité. Je tiens à vous rappeler que le règlement n° 210 de la municipalité demande entre autres choses aux propriétaires de chiens de le garder sur leur terrain. Les voisins n'ont pas à tolérer les animaux de compagnie des voisins s'ils n'en ont pas le désir. Je vous demande donc de respecter le règlement, mais surtout vos voisins si vous souhaitez rester en bon terme avec ceux-ci. Ce règlement est aussi sur le site internet de la municipalité et vous pouvez aussi en obtenir une copie en téléphonant au bureau aux heures d'ouverture. Je tiens à spécifier que l'inspecteur municipal est chargé de faire respecter ce règlement et il le fera sans autres avertissements.

Avis : bac brun et matières acceptées

Voici un rappel de ce qui va au bac brun :

Résidus alimentaires : aliments crus, cuits, frits ou périmés, fruits et légumes, viandes, volailles et os, poissons et fruits de mer, oeufs et coquilles, écailles de noix et noyaux de fruits, produits laitiers, pâtes, pain, céréales et riz, tartinades, confitures et condiments, graisse animale et végétale, café, filtres à café et sachets de thé

Résidus verts : fleurs et plantes, résidus de jardin et de plate-bande (la terre n'est pas acceptée)

Papiers et cartons souillés : boîtes de pizza ou de pâtisserie, essuie-tout et serviettes de table en papier

Sacs : sacs en papier ou sacs compostables

Tout le reste ne va pas au bac brun.

Les deux derniers camions transportant le contenu des bacs bruns ont été refusés à l'usine de biométhanisation (SEMER) à cause de matières n'allant pas au bac brun.

Assurez-vous de mettre les matières dans les bons bacs. Merci de votre compréhension!

Le Recensement de 2021 est en cours!

La collecte du recensement a commencé le 3 mai 2021 et il est encore temps de remplir le questionnaire. Statistique Canada prend les mesures pour assurer la sécurité de tous les Canadiens pendant le dénombrement.

Notre objectif est de mener un recensement « sans contact ». Nous prévoyons que la grande majorité des Canadiens rempliront le questionnaire au moyen de notre application en ligne efficace, sécurisée et conviviale. Les répondants qui n'ont pas un accès fiable à Internet peuvent aussi communiquer avec l'Assistance téléphonique du recensement pour remplir leur questionnaire du recensement par téléphone ou demander un questionnaire papier. Si aucune réponse n'est reçue, les employés de Statistique Canada tenteront de communiquer avec les Canadiens par téléphone. Ils effectueront des visites de suivi seulement si toutes les autres méthodes de communication avec les personnes qui n'ont pas répondu ont échoué.

Les données du recensement sont essentielles pour les décideurs et les Canadiens d'un océan à l'autre. En plus d'éclairer les politiques publiques, les données du recensement sont cruciales à la planification des écoles, des hôpitaux, des garderies, des services familles, du transport en commun et de la formation pour acquérir des compétences nécessaires à l'emploi. Nous vous serions reconnaissants de votre soutien actif pour nous aider à faire du Recensement de 2021 un succès.

L'Équipe des communications du recensement

Faites votre tour au marché public!



Une douzaine de producteurs et de transformateurs de produits agroalimentaires seront présents pour vous servir chaque samedi au marché public de la Grande-Anse.

De plus, des animations seront offertes tout au long de la saison du marché public pour agrémenter votre visite!

Horaire : Les samedis du 3 juillet au 18 septembre de 9 h 30 à 14 h 30

Endroit : Carrefour La Pocatière, voisin de RONA (1^{re} rue Poiré)

Site Internet : marchepublicgrandeanse.ca

Facebook : facebook.com/marchepubliclapocatiere

Dévoilement de la programmation du 25^e anniversaire du Jardin floral de La Pocatière



Tout au long de l'été, le Jardin soulignera ses 25 ans à travers des activités éducatives et artistiques en lien avec l'agriculture urbaine, la biodiversité et l'horticulture. Une activité hommage aura également lieu afin de commémorer le patrimoine horticole de La Pocatière et de reconnaître la passion, l'engagement et la contribution des bénévoles au développement du Jardin floral.

La programmation s'ouvrira sur une visite guidée du Jardin animée par Suzanne Hardy, botaniste et auteure. Elle se poursuivra avec une série de quatre activités « Culture et Nature ». Chacune de ces activités met à l'honneur, dans le site enchanteur du Jardin floral, une discipline artistique distincte : photographie, musique, littérature et peinture.

Dimanche 15 août, une activité « Hommage aux bâtisseurs » prendra la forme d'un événement festif soulignant la contribution de tous les bénévoles qui ont pris part à la création et au développement du Jardin floral de La Pocatière.

La série « Culture et Nature » bénéficie du soutien financier de l'entente de développement culturel de la MRC de Kamouraska et du ministère de la Culture et des Communications. Le Jardin floral souligne l'engagement de tous les partenaires et les remercie de leur précieux soutien. Leur généreuse contribution permettra de souligner le 25^e anniversaire et d'assurer la pérennité de ce jardin exceptionnel.

Pour en connaître plus sur notre programmation, visitez le <https://www.jardinfloraldelapocatiere.com> ou suivez-nous sur [Facebook](https://facebook.com/jardinfloraldelapocatiere) à [jardinfloraldelapocatiere](https://facebook.com/jardinfloraldelapocatiere).

Réservations : jardinfloraldelapocatiere@gmail.com

Fermeture du bureau municipal – Covid-19

Le bureau municipal est temporairement fermé au public. Nous vous invitons à communiquer avec nous par téléphone au 418-856-3192, il nous fera plaisir de vous répondre et de vous aider. Merci de votre compréhension!

Prochaine séance du conseil municipal

Dans les circonstances, la prochaine séance du Conseil municipal aura lieu **le lundi 5 juillet 2021 à 20 h, à huis clos par vidéoconférence**. Les trames sonores des séances sont disponibles sur le site internet municipal : ste-anne-de-la-pocatiere.com

Rosaire Ouellet, maire